



Vue du bunker - casemate de type 680 pour un canon de 7,5 cm ou 7,62 cm situé au Sud : chambre de tir (depuis l'embrasure vers la porte du bunker partiellement murée par des parpaings). De part et d'autre du passage d'entrée sont situées les deux soutes à munitions

IVR53_20232200428NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation